

MUT INFO

n°64



BONNES
VACANCES !

EDITO



LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ !

Depuis la crise sanitaire, prendre soin de sa santé est devenu une priorité pour une grande partie des Français.

Mais fort est de constater que de plus en plus de personnes rencontrent des difficultés d'accès aux soins et pour certains des difficultés financières qui peuvent s'expliquer par une forte hausse de dépenses de santé, surtout en dentaire, mais aussi par un déremboursement de certains soins.

Pourtant, l'accès aux soins pour tous doit rester une priorité. D'ailleurs en septembre dernier l'association des Maires de France a sonné l'alarme sur l'accès dégradé aux soins primaires et sur la désertification médicale.

Il manquerait 6 000 généralistes dans les zones rurales par rapport à l'objectif affiché. Ce phénomène gagne du terrain malgré les actions que mènent les collectivités locales. De plus en plus d'habitants rencontrent des difficultés à avoir un médecin traitant, à obtenir des rendez-vous avec des spécialistes dans des délais ou des distances raisonnables. Et ce ne sont pas simplement les territoires ruraux qui sont concernés mais aussi les villes moyennes.

Ce phénomène se traduit par des renoncements aux soins et des interventions trop tardives. Aussi, à nous de mettre en avant des actions de prévention qui doivent devenir une priorité. Nous devons considérer la prévention comme une prestation de santé et la valoriser chacun à notre niveau. Seule une politique de prévention à grande échelle pourra à terme compenser le manque de médecin au quotidien. En effet, prendre soin de soi, écouter son corps, tout mettre en oeuvre pour préserver sa santé et sa sécurité est un grand pas vers le mieux-être, le mieux vivre et reporter au plus loin sa visite chez son médecin.

Vos mutuelles oeuvrent en ce sens et ont mis en place des commissions spécifiques qui travaillent sur différents projets avec, entre autres, nos partenaires de la mutualité Française et Harmonie mutuelle, mais aussi, pour les actifs, avec la direction du Groupe Dépêche du Midi.

Nous aurons, au cours des semaines et des mois à venir, de nombreuses actions à vous présenter et à vous proposer. Nous comptons sur vous pour y adhérer en nombre pour le bien de tous.



GILBERT CALIXTE

Président Mutuelle Complémentaire Santé



ÉRIC GABARROT

Président Mutuelle Réalisations Sociales



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : DES TARIFS AU PLUS JUSTE

LES COTISATIONS : Malgré une augmentation moyenne des cotisations mutuelles de 3,4% sur le plan national, nous avons fait le choix d'un gel des tarifs pour 2022 comme nous l'avions fait en 2021. Nous avons toujours comme objectif d'établir nos tarifs au plus juste, mais il faut être conscient que si nous n'avons pas de contrainte de rentabilité à court terme, cela ne signifie pas absence de recherche de rentabilité. Nous devons dégager des excédents si nous voulons nous inscrire dans la durée.

LES DÉPENSES DE SANTÉ : En 2022, nous observons une augmentation du poste hospitalisation et des tendances de consommation qui restent élevées en optique, dentaire et audioprothèse. Ces augmentations ont été plus importantes que prévues dans le cadre du 100% santé. Toutefois, cette réforme mise en place progressivement de 2019 à 2021 semble avoir trouvé son rythme de croisière. Rappelons que les mutuelles interviennent comme premier financeur de santé après la sécurité sociale.

LA PRÉVENTION : notre action aujourd'hui doit s'orienter vers la prévention, l'aide à la personne. Nous devons revenir à notre vocation première, la solidarité et le soutien des personnes en difficultés, actifs comme retraités.

"**DÉPÊCHE ASSISTANCE**" rencontre des difficultés à recruter des aides-soignants, des aides à domicile.... Pour que ces emplois deviennent attractifs, l'ensemble de la filière a dû revoir à la hausse le taux horaire ce qui explique en partie le déficit, en 2022, pour notre structure.

RÉSULTAT DE LA MUTUELLE : Le résultat net de la mutuelle pour 2022 est un déficit qui s'élève à 5 331€ contre un résultat bénéficiaire de 95 084€ en 2021, soit une baisse du résultat de 100 415€. Le taux d'appel des cotisations n'a pas été revalorisé en 2022 et ce pour tous les contrats collectifs qu'ils soient facultatifs ou obligatoires, sauf pour les nouveaux contrats Loi Evin qui suivent une tarification particulière les trois premières années.

LES COTISATIONS ACQUISES

Les cotisations acquises nettes globales pour l'exercice 2022



Jean-Nicolas Baylet (ici en présence des présidents et vice-présidents) a, dans son intervention, rappelé son attachement familial "pour ce bien commun et précieux que sont nos mutuelles". Dans son message Marie-France Marchand-Baylet a remercié les administrateurs et insisté sur l'importance de rester unis.

s'élèvent à 2 697 298€ contre 2 782 536€ en 2021. Cette baisse concerne tous les contrats collectifs. Sur les contrats collectifs obligatoires (salariés) la baisse est de 4.63% soit 59 442€. Sur les contrats collectifs facultatifs cette baisse est de 1,72% soit 25 796€. Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par une baisse de l'effectif.

LES PRESTATIONS SANTÉ : Les prestations payées en 2022 s'élèvent à 2 403 224€ contre 2 330 140€ en 2021 soit une hausse de 73 084€. Le dentaire est le poste le plus élevé depuis 2021.

LES FRAIS DE GESTION : Les frais de gestion sont calculés sur les cotisations HT. Ils apparaissent depuis 2014 sur les bordereaux d'appel de cotisation.

Les frais de gestion s'élèvent à 141 560€ contre 168 007€ en 2021.



RÉALISATIONS SOCIALES : 2022 ANNÉE DE STABILITÉ

NOS ENGAGEMENTS : 2022, première année de stabilité après les grosses réorganisations que nous avons connues en 2020 et 2021, avec des départs en retraites, les transferts de comptabilité et le suivi des gestions immobilières.

CLÔTURE DU PRÊT ASCENSEUR À SARRAUT : Nous avons clôturé le prêt des travaux des ascenseurs de la résidence Sarraut. Étape importante qui préfigure déjà une phase 2 avec une réflexion à mener sur le devenir de la résidence, en raison des contraintes énergétiques et écologiques.

DE FUTURS TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE : Un groupe de travail commence déjà à esquisser les futurs travaux que nous pourrions faire pour améliorer la résidence et pour la rénovation thermique et énergétique des bâtiments. Une

obligation légale mais aussi un devoir moral pour le mieux-être de nos adhérents/résidents.

UNE SATISFACTION : l'intérêt pour les appartements de la mutuelle, des nouvelles générations, quelquefois des étudiants, enfants de salariés qui viennent sur Toulouse faire des études, ou des jeunes actifs qui souhaitent revenir habiter à la résidence où ils ont grandi.

PRÉVENTION : Nous souhaitons continuer à travailler avec l'association Sportive de la Dépêche (ASD), réinventer les actions de prévention axées sur le sport et la culture, avec un cahier des charges défini avec la gouvernance de l'ASD, la direction du groupe et le CSE.

LE BILAN FINANCIER : Au 31 décembre 2022 le total du bilan s'élève à 8 540 032 € contre 8 790 254 € en 2021. Par rapport à

2021, nous constatons à l'actif une diminution de l'actif total correspondant sensiblement à la dotation aux amortissements sur les constructions, les autres postes étant stables.

LA RÉSIDENCE MAURICE SARRAUT : La principale ressource de la mutuelle est le loyer perçu de la résidence Maurice Sarraut.

Le loyer est revalorisé chaque année au 1er juillet. En 2022, la revalorisation du loyer a été de 3,49%. Sur 2022 le taux d'occupation des appartements est sensiblement identique à 2021 avec un taux avoisinant les 98%.

Grâce à ce taux d'occupation en hausse et des charges d'amortissement stable, le résultat de l'activité location résidence Maurice Sarraut est bénéficiaire de 72 385 € contre 65 166 € en 2021.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE "PRÉVENTION" AUPRÈS DE NOS ADHÉRENTS

DES SOUHAITS : ATELIERS ALIMENTATION, PREMIERS SECOURS ET SOMMEIL

Le questionnaire sur les actions de prévention organisé par votre mutuelle a été adressé à tous les adhérents. Soit par e-mail pour ceux qui avaient précisé leur adresse électronique à la Mutuelle, soit par courrier. Même processus pour les réponses. La première partie de cette enquête consistait à renseigner vos mutuelles sur la manière dont vous aviez pris connaissance des ateliers de prévention qu'elle propose depuis plusieurs mois (sms, mails, Mut Infos...).

Nous souhaitions savoir ce qui avait motivé votre choix de participer à ces ateliers et dans quel format (présentiel ou distanciel...) ou au contraire d'indiquer les raisons qui vous ont poussé à ne pas y participer.

Ce questionnaire était axé sur la suite à donner aux actions de prévention : aviez-vous l'intention de participer à ces ateliers en 2023 ? Et nous vous demandions de faire un choix parmi les diverses thématiques proposées. Choisir aussi jours de semaine et créneaux horaires. Enfin, il vous était demandé par quels moyens vous souhaitiez recevoir l'information sur ces ateliers.

Le premier enseignement à retenir de cette enquête est bien entendu le nombre de réponses apportées : 18,20 % des adhérents ont répondu. Sur 1673 questionnaires envoyés (1277 par e-mail et 396 par courrier), 271 réponses ont pu être exploitées. 102 actifs et 169 non-actifs se sont sentis concernés dont 146 hommes et 125 femmes. 137 adhérents contre 134 ont eu connaissance des ateliers de prévention à Toulouse et Montpellier.

Participation aux ateliers

38 adhérents ont participé aux actions de prévention en 2022 dont 26 adhérents à une seule action de prévention. 30 se sont rendus sur place. Les raisons d'une non participation sont multiples : pour 93 d'entre eux, le créneau horaire ne convenait pas. Pour 73, le ou les sujets ne les intéressaient pas. Enfin, pour 41 adhérents, le format en présentiel ne convenait pas (trop loin ou trop de contraintes pour s'organiser).

Orientations pour 2023

78 adhérents (48 actifs - 30 non-actifs) ont l'intention de participer aux ateliers de prévention santé d'une heure en 2023. 193 ne le souhaitent pas.

Les thématiques souhaitées

Les 3 premiers sujets sollicités sont, en 1 l'alimentation, en 2 les premiers secours et en 3 le sommeil. Il en ressort aussi que sont privilégiés les ateliers ludiques et sportifs.

Comment souhaitez-vous être informé ?

68 adhérents souhaitent recevoir l'information sur les ateliers de prévention par e-mail; le reste est partagé entre sms, courrier, Mut Infos, affichage. Une large majorité ne souhaite pas participer à un atelier avec un membre de sa famille.

Quels jours et quels horaires ?

Aucune tendance particulière ne se dessine quant au jour de la semaine qui conviendrait le mieux à la participation à un atelier. Le choix oscille entre le mardi et le jeudi. Pour les créneaux horaires, les actifs privilégient le 12h-14h et le 11h30-14h. Les non-actifs préfèrent le matin et l'après-midi.

Certaines réponses ont été accompagnées de réflexions et commentaires :

- des félicitations pour cette initiative, manque d'accessibilité internet, horaires non adaptés...



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ET LA PRÉVENTION

Marion Retaux responsable de la prévention et de la promotion de la santé au sein de la Mutualité française Occitanie évoque le rôle de la prévention au sein de la Mutualité."

La Mutualité Française Occitanie représente la Mutualité Française au niveau régional. Elle rassemble et représente environ 132 mutuelles qui protègent 3,2 millions de personnes.

Acteur de santé publique, la Mutualité Française Occitanie développe une politique de prévention et promotion de la santé dans une logique d'accompagnement des adhérents des mutuelles et de la population régionale afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé de tous.

Pour répondre à des problématiques de santé locales, adaptées aux territoires et aux populations, elle met en place des programmes de prévention, de la naissance au grand âge : les enfants et la famille ; les jeunes ; les actifs ; les seniors ; les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Chaque année, ce sont près de 800 interventions en direction de près de 20 000 participants qui contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de tous. »



PRÉVENTION

UN ATELIER COLORIMÉTRIE À MONTPELLIER

Le 6 avril dernier, en partenariat avec la Mutualité Française Occitanie, la Mutuelle du Groupe La Dépêche du Midi a invité ses adhérents montpelliérains à participer à un atelier « colorimétrie ».

Tout en prenant en compte les recommandations de la communication bienveillante et non-verbale, une

socio-esthéticienne a transmis aux participants des techniques de mise en valeur à partir des différentes morphologies de visages et de silhouettes.

Elle les a sensibilisés au concept de la colorimétrie (décomposition et symbolique des couleurs, test du drapier) et a proposé des conseils en image.



ASSISTANCE DÉPÊCHE

MON@SSISTANCE ÉVOLUE !

Notre plateforme d'assistance digitale s'enrichit! Un objectif : fluidifier le parcours post appel de nos adhérents avec l'Assistance Dépêche.

Désormais, suite à son appel, un lien sera envoyé à l'adhérent par mail ou par SMS afin qu'il puisse accéder à une plateforme de dépôt de justificatifs en ligne. A son rythme, il pourra prendre le temps de charger les justificatifs nécessaires qui lui auront été demandés pour le traitement de sa demande via le lien sécurisé qu'il aura reçu. En cas de justificatif non conforme, une notification pourra être transmise au bénéficiaire afin qu'il puisse charger à nouveau le justificatif.

L'adhérent sera également informé de l'avancement de son dossier par des indications de statuts directement sur la plateforme : "traitement en cours", "justificatifs non conformes" ou encore "justificatifs validés".

ARRIVÉE DU LIVECHAT SUR NOTRE PLATEFORME D'ASSISTANCE EN LIGNE !

Avec la participation de la Mutualité, un livechat a été lancé sur notre plateforme Mon@ssistance! Vous pouvez désormais nous contacter à tout moment durant nos heures d'ouverture. Les équipes d'Assistance Dépêche sont organisées pour se tenir disponibles dès que vous nous contactez. Le délai maximum de réponse est de 10 minutes et si la situation se complexifie, alors un appel sera proposé au bénéficiaire pour faciliter le traitement de son dossier.

Grâce à Livechat, nous espérons améliorer notre délai de réponse et éviter la répétition d'appels. Un pas de plus vers la digitalisation et la simplification.

Deux possibilités :

Le Tél : 09 69 32 11 69
ou le site **mutuelle-depeche.fr**
cliquer sur **mon@ssistance**





DOSSIER SANTÉ

CINQ QUESTIONS SUR LE RONFLEMENT AU QUOTIDIEN

EST-IL NORMAL DE RONFLER ?

NON. « Sauf circonstances particulières, comme une rhinite ou un bon repas avec consommation d'alcool... Il n'est pas normal de ronfler la nuit », prévient le Dr Joëlle Huth, chirurgienne ORL spécialisée dans les apnées du sommeil. Le ronflement correspond à la vibration des tissus mous du voile du palais, au niveau du pharynx situé à l'arrière de la gorge. Lorsque ceux-ci s'affaissent, quelle qu'en soit la raison, ils gênent la bonne circulation de l'air et génèrent des vibrations.

Il peut y avoir de multiples explications passagères à ce phénomène, comme le nez bouché en cas de rhinite, le « ramollissement » des muscles sous l'effet de l'alcool ou de certains médicaments. Le fait de dormir sur le dos accroît aussi le risque de ronfler. Mais un ronflement régulier et fort n'est pas naturel. « On doit toujours en chercher la cause », souligne Joëlle

Huth. Surtout parce qu'il est souvent le signe d'apnées du sommeil, qui, elles, présentent des conséquences sur la santé.

Chez les enfants, en particulier, il est crucial de consulter en cas de ronflements. « Les enfants ronfleurs ont de grandes probabilités de devenir, ou d'être déjà, sujets à des apnées du sommeil », explique l'ORL. Dans ce cas, elle conseille de consulter un ORL pour déterminer les causes du ronflement. « Souvent, chez les enfants, cela est dû à la présence de grosses amygdales ou de végétations, un tissu situé dans les fosses nasales, qui aide à se défendre contre virus et bactéries, mais qui, s'il grossit trop, obstrue les voies nasales », précise-t-elle.

RONFLER LA NUIT A-T-IL UN IMPACT SUR LA VIE QUOTIDIENNE ?

OUI. « La plupart des personnes qui consultent pour des ronflements n'en sont pas gênées elles-mêmes, explique Joëlle Huth. D'ailleurs, même à 90 décibels (bruit d'un train à 25 mètres de distance), leurs propres ronflements ne les réveillent pas, pour des raisons que l'on ne s'explique pas ».

En revanche, le conjoint, la conjointe

ou les collègues, pour les professionnels qui dorment en gardes collectives (pompiers, militaires...), sont très dérangés. Le premier impact de la roncho-pathie (nom scientifique du ronflement) concerne donc bien souvent la vie conjugale ou sociale. Et c'est souvent le couple qui trinque : 44 % des Français ont déjà eu au moins une dispute en raison des ronflements, selon une étude Ifop sur le sommeil.

LES RONFLEMENTS ONT-ILS UN EFFET NÉGATIF SUR LA SANTÉ ?

OUI. Plusieurs études scientifiques ont montré que, chez les ronfleurs chroniques, le risque de durcissement de la paroi (athérosclérose) de la carotide s'avère plus important. Et ce, proportionnellement à l'intensité du ronflement. On l'explique par la proximité de cette artère, située dans le cou, avec le pharynx et ses vibrations.

En cas d'athérosclérose, le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) est plus grand. « On observe aussi davantage d'hypertension matinale chez les ronfleurs », souligne le Dr Huth.

Et ces phénomènes ont été observés même en cas de ronflement dit « primaire », celui, qui ne joue pas sur la quantité d'air dans les poumons pendant le sommeil. Une fois écartée la possibilité d'apnées du sommeil grâce à un enregistrement du sommeil (polysomnographie), à domicile ou dans un centre spécialisé on peut parler de ronflement primaire.

DES TRAITEMENTS PEUVENT-ILS DIMINUER OU SUPPRIMER LES RONFLEMENTS ?

OUI. Les premières mesures à prendre concernent l'hygiène de vie. « Éviter le tabac et l'alcool le soir, perdre du poids si besoin, traiter les allergies s'il y en a, et bien se laver le nez, de façon quotidienne et importante, avec un spray d'eau hypertonique », détaille Joëlle Huth.



Enfin, « si le ronflement est d'origine positionnelle », il existe des petits dispositifs à sangler sur le thorax ou le front, qui vibrent quand le dormeur se met sur le dos. « Et beaucoup de système D également, sourit Joëlle Huth : coudre une frite de piscine ou des balles dans le dos de son pyjama, par exemple. » L'ORL qualifie en revanche d'inutiles les sprays et pastilles anti-ronflements vendus dans le commerce : « un simple lavage de nez est tout aussi efficace ».

FAUT-IL CONSULTER UN ORL POUR DES RONFLEMENTS ?

OUI, dans certains cas. Si les ronflements ne diminuent pas avec les changements d'hygiène de vie, Joëlle Huth conseille de consulter un ORL qui va rechercher leur origine. « On vérifie la taille des amygdales, la présence de polypes dans le nez, une déviation de la cloison nasale, ou encore un problème entre la taille de la langue et celle de la cavité buccale... »

L'ORL ajustera le traitement selon l'origine des ronflements : chirurgie des amygdales ou du nez, port de ce que l'on appelle couramment une « gouttière » (orthèse d'avancée mandibulaire pour les spécialistes) durant la nuit.

Il peut aussi proposer une petite intervention chirurgicale pour remodeler ou durcir les tissus du palais ou de la luette, dont les vibrations créent le ronflement. Aucune de ces interventions n'est prise en charge par l'Assurance Maladie dans le cadre du traitement d'un ronflement seul. Elles le sont pour les apnées du sommeil.



RÉSIDENCE SARRAUT ET VILLAS LES TILLEULS

TOUS LES APPARTEMENTS SONT LOUÉS

La résidence Maurice Sarraut et les "Villas des Tilleuls" appartiennent au patrimoine immobilier locatif de la Mutuelle (Réalizations sociales). La Résidence Sarraut (la cité Sarraut comme l'appellent familièrement les salariés du groupe Dépêche), cadre de vie à la fois citadin et proche de la nature comprend 70 appartements, qui dès leur libération par leurs occupants bénéficient d'une remise en état. Au delà de travaux d'entretien courants, une réflexion est engagée par le conseil d'administration de la Mutuelle RS pour une rénovation permanente de ce bien immobilier qui représente un investissement très lourd pour cette structure immobilière des années 60, très solide mais d'architecture ancienne. Autre propriété de la Mutuelle RS : "les Villas des Tilleuls" et ses 12 appartements livrés en 2019. La gestions technique et administrative de ces deux ensembles (à l'exception des sites de vacances) a été confiée à la SOGEM (société de gestion méridionale) que préside Guillaume Porcaro.

"Ce mandat confié à la Sogem n'altère en rien le pouvoir exclusif de décision des administrateurs de la Mutuelle RS en ce qui concerne notamment les orientations techniques et le suivi des investissements sur ces deux immeubles ", précise Eric Gabarrot, président de la Mutuelle Réalisations sociales.



A ce jour, l'ensemble des appartements des deux résidences (Sarraut et Les Tilleuls) est loué.

À LIRE

MUT INFO inaugure une rubrique régulière « À LIRE » conçue comme une invitation à découvrir un ouvrage concernant la santé.

"LA BATAILLE DE LA SÉCU" : UN IDÉAL ENCORE INACHEVÉ

Dans "la bataille de la sécu" (éditions La Fabrique 2022) l'économiste Nicolas Da Silva retrace l'histoire tumultueuse d'une institution centrale dans notre pays. Soucieux d'expliquer les problèmes présents grâce à l'Histoire, il dresse le portrait d'un organisme dont l'idéal reste encore inachevé.

La thèse défendue par l'auteur, entend démontrer que "les grands moments de la protection sociale publique sont intimement liés au conflit." Dès le début, deux conceptions se font face, l'une plutôt "centralisatrice", place l'Etat au coeur de la "Sécu" ; l'autre, plus "partenariale" veut donner les clés de la "Sociale" aux salariés eux-mêmes. Cette opposition débute avant la Libération. Nicolas Da Silva montre que la Commune de Paris en 1871 est l'une des premières manifestations de la "Sociale". Contrairement à un mythe largement répandu, le programme du conseil national de la Résistance qui confie aux intéressés la gestion de la Sécurité sociale a immédiatement été un sujet de discorde. Lorsque Pierre Laroque et Ambroise Croizat, ministre du travail, présentent leur plan de création, le haut fonctionnaire et le ministre souhaitent unifier le système dans une seule et même institution confiée aux intéressés par le prisme de caisses gérées à 75% par des représentants de salariés. Les débats au sein de l'Assemblée nationale traduisent la virulence des oppositions à ce plan. Ce nouveau système est rapidement fragilisé par de multiples incursions de l'État social. En 1967, le gouvernement porte un coup violent à la Sociale qui est divisée en trois caisses distinctes et les salariés n'occupent plus que 50% des sièges.

L'étatisation de la sécurité sociale qui est à l'agenda des classes dirigeantes dès 1946 en a subverti le principe de solidarité, ouvrant la voie à un capitalisme sanitaire dont on ne cesse de constater les dégâts.

Un livre de référence pour qui s'intéresse à la protection sociale et à son histoire.



"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE

RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE MAGAZINE
MUTUELLE
INFOS
N°64
sur notre site
www.mutuelle-depeche.fr

TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr
Site : www.mutuelle-depeche.fr
Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)
Pensez à nous rappeler
vos numéros d'adhérent
pour toute demande à la mutuelle

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X
Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par
LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe
La Dépêche du Midi est régie par le code
de la mutualité et soumise au contrôle
de l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Anne Déro,
Nicole Loloum, Jean-Pierre Roland

Mise en page :

Maité Tardé (PAO OCI)

Photos et infographies

GettyImages

Impression : Atelier Print

"DROIT À L'OUBLI"

CINQ ANS ET NON PLUS 10 ANS
POUR EN BÉNÉFICIER



Le droit à l'oubli, c'est ne plus être obligé de déclarer à l'assureur une maladie grave qui a été soignée. Et donc la possibilité pour des personnes atteintes de cancers ou d'hépatite C de pouvoir souscrire un prêt sans être pénalisées. Jusqu'alors, sortir d'une maladie grave ou présenter un « risque aggravé de santé » était disqualifiant pour souscrire le crédit indispensable à l'acquisition d'une maison, d'un appartement, d'une voiture... Ou encore pour créer sa propre entreprise. En 2022, le délai légal pour prétendre au droit à l'oubli a été divisé par deux, passant de 10 à 5 ans. la loi Lemoine sur l'assurance emprunteur a changé la donne en abaissant (entre autres mesures) le droit à l'oubli à 5 ans « après guérison ».



CARNETS

Ils nous ont quittés

ANIORT Roger	le 23/04/2023
BLANCHET Odette	le 28/03/2023
BURTIN Georges	le 09/04/2023
CASTAN Marguerite	le 07/02/2023
DUFRENE Monique	le 19/04/2023
LAMBERT Suzanne	le 16/05/2023
LAPIAN Gérard	le 07/05/2023
MINARD Jeanne	le 22/03/2023
VILOTTE Mireille	le 14/02/2023
XARRIE Marcel	le 17/02/2023

Ils sont arrivés

FERRE Nil	le 26/04/2023
SZOPA Nino	le 20/01/2023